

Demande d'agrément d'assistant(e) familial(le)

Notice

Vous allez faire une demande d'agrément pour devenir assistant(e) familial(e) ; ce métier consiste à faire partager, au quotidien, votre vie familiale à des enfants confiés par un service d'accueil familial.

En cas de recrutement, vous ferez partie de ce service, qui organisera et financera la formation obligatoire dont vous bénéficierez.

Pour exercer la profession d'assistant(e) familial(e), vous devez être de nationalité française, ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité autorisant l'exercice d'une activité professionnelle, et ne pas avoir fait l'objet de condamnations pénales incompatibles avec l'exercice de cette profession.

Comment va se dérouler la procédure d'agrément ?

Il vous est vivement recommandé de participer à la réunion d'information organisée par les services du président de votre conseil général. Cette réunion vous permettra de mieux connaître le rôle et les responsabilités de l'assistant(e) familial(e), les aptitudes nécessaires à l'accueil d'enfant et les conditions d'exercice du métier.

Vous devez ensuite :

- **remplir avec soin le présent formulaire ;**
- **passer une visite médicale assurant que votre état de santé vous permet d'accueillir des enfants ;**
- **envoyer en recommandé avec accusé de réception votre dossier (formulaire, certificat médical, extrait de bulletin n° 3 du casier judiciaire des majeurs vivant à votre domicile⁽¹⁾), ou le déposer auprès des services du président du conseil général.**

Si votre dossier est incomplet, le service vous demandera les pièces manquantes dans les 15 jours.

Si votre dossier est complet, l'accusé de réception vous sera adressé ou un récépissé vous sera remis.

À partir de la date de l'accusé de réception ou de la date figurant sur le récépissé, le président du conseil général dispose, pour répondre à votre demande, d'un délai de 4 mois. À l'issue de cette période, le président du conseil général est tenu de vous notifier sa décision ou de motiver sa décision de prolonger ce délai de 2 mois.

Pendant cette période, une évaluation doit être effectuée par les services compétents du département afin d'apprécier les conditions d'accueil que vous offrez. Cette évaluation s'appuie sur une ou des visites à domicile et entretiens.

Conformément à la loi, le président du conseil général s'assurera également que vous n'avez pas fait l'objet de condamnations pénales incompatibles avec l'exercice de cette profession.

Si à l'issue de ces délais vous n'avez pas obtenu de réponse, vous bénéficierez d'un agrément tacite qui fera l'objet d'une attestation délivrée par le président du conseil général.

En cas de refus d'agrément, la notification précisera les motifs et les possibilités et délais de recours dont vous disposez.

Cachet du service auquel le dossier doit être envoyé

(1) Les personnes majeures de votre domicile peuvent obtenir le B3 sur demande adressée au procureur de la République près du tribunal de grande instance dans le ressort duquel vous résidez, en justifiant de leur identité (article 777-2 du code de procédure pénale)

Demande d'agrément d'assistant(e) familial(le)

Première demande *Remplir les rubriques 1 à 6 et la déclaration sur l'honneur*

Renouvellement *Remplir les rubriques 1 à 3 et 7 à 10 et la déclaration sur l'honneur*
Cochez les cases correspondant à vos réponses

Vous adresserez ce formulaire rempli (avec les autres pièces du dossier) au président du conseil général de votre département. Vous conserverez le second feuillet.

Pour exercer vous devez obligatoirement avoir obtenu l'agrément du président du conseil général.

Sauf dérogation, le nombre de mineurs et jeunes majeurs de moins de vingt et un ans que vous pouvez demander d'accueillir simultanément ne peut être supérieur à trois (article L. 421-5 du code de l'action sociale et des familles).

Si l'agrément vous est accordé, vous recevrez une notification qui précisera, compte tenu de vos conditions d'accueil, le nombre de mineurs et jeunes majeurs de moins de vingt et un ans que vous serez autorisé(e) à accueillir.

1 – État civil et situation familiale

CANDIDAT : M M^{me} M^{lle}

NOM (suivi s' il y a lieu du nom d' épouse) _____

Prénom _____

Adresse _____

Date de naissance

Lieu de naissance (commune, département et pays) : _____

Nom et prénom de votre père : _____

Nom et prénom de votre mère : _____

Numéro de téléphone domicile : portable :

Courriel : _____

CONJOINT : M M^{me} M^{lle}

NOM (suivi s' il y a lieu du nom d' épouse) _____

Prénom _____

VOS ENFANTS : (y compris ceux qui ne résident pas à votre domicile), et les autres enfants qui vivent avec vous :

Nom et prénom	Date de naissance	Lien de parenté ou relation	Réside-t-il à votre domicile ? <small>Précisez le cas échéant les périodes</small>
	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>		OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

PERSONNES MAJEURES PRÉSENTES À VOTRE DOMICILE :

Nom et prénom	Date de naissance	Lien de parenté ou relation
	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	
	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	

N'oubliez pas de fournir à l'appui de votre demande un extrait de casier judiciaire n° 3 de chacun d'eux.

2 – Autres agréments

Êtes-vous agréé(e) comme assistant(e) maternel(le) : OUI NON
si oui, indiquez votre numéro d'agrément et le nombre d'enfants
que vous êtes autorisé(e) à accueillir : _____

Êtes-vous agréé(e) comme accueillant(e) familial(e) : OUI NON
si oui, indiquez votre numéro d'agrément et le nombre de personnes
que vous êtes autorisé(e) à accueillir : _____

Votre conjoint est-il agréé, pour l'accueil de personnes à votre domicile ? Si oui, à quel titre ? _____

3 – Conditions matérielles d'accueil

LOGEMENT :

Logement antérieur à 1949 : OUI NON

Surface habitable : ___ m²

Nombre et destination des pièces : _____

VOUS ÊTES : propriétaire OUI NON
locataire OUI NON

Disposez-vous d'une chambre pour les enfants accueillis ?

OUI NON

Type d'habitation (cochez les cases correspondant à vos réponses) :

Maison individuelle OUI NON

Appartement OUI NON étage n° _____

Ascenseur OUI NON

TRANSPORT :

Disposez-vous d'un moyen de transport individuel ou collectif ?

OUI NON

Précisez : _____

SÉCURITÉ :

Avez-vous repéré des dangers potentiels pour les enfants dans
votre habitat et son environnement ?

Quels aménagements envisagez-vous pour améliorer la sécurité
des enfants que vous allez accueillir ?

Dans le cadre d'une première demande d'agrément

4 – Formation, expérience et situation professionnelle

Précisez votre niveau d'études : _____

Précisez votre qualification professionnelle ou si vous avez suivi des stages de formation ; si oui, indiquez lesquels :

Précisez vos activités professionnelles antérieures : _____

Précisez votre situation professionnelle actuelle : en activité, précisez : _____

en congé parental

demandeur d'emploi

autre, précisez : _____

5 – Expérience auprès des enfants

Vous êtes-vous déjà occupé(e) d'enfants (en dehors des vôtres) ? OUI NON Si oui précisez le cadre, les lieux, dates et durées :

6 – Demande d'agrément d'assistant(e) familial(e)

Expliquez pourquoi vous avez choisi de devenir assistant(e) familial(e) _____

Comment avez-vous connu cette profession (réunion d'information organisée par le département, service de PMI, autre assistant(e) familial(e), ANPE...) ? _____

Avez-vous participé à une réunion d'information organisée par le conseil général ? OUI NON

Avez-vous parlé de votre projet à votre conjoint et à vos enfants ? OUI NON

Combien de mineurs et jeunes majeurs de moins de vingt et un ans souhaitez-vous accueillir à votre domicile ? _____

Dans le cadre d'une demande de renouvellement

Les questions posées ont pour but de faciliter l'évaluation de votre demande de renouvellement d'agrément, mais aussi de mieux connaître vos attentes et de mieux organiser la réponse aux besoins des familles.

A – Vous avez obtenu le diplôme d'assistant(e) familial(e) depuis votre dernier renouvellement d'agrément :

- transmettre une copie de votre diplôme et ne pas tenir compte des questions ci-dessous
- vous recevrez une attestation d'agrément à durée illimitée.

B – Vous n'avez pas obtenu le diplôme d'assistant(e) familial(e) depuis votre dernier renouvellement d'agrément :

- répondre aux questions suivantes :

7 – Votre activité depuis votre précédente demande d'agrément et votre situation actuelle

Combien de mineurs et jeunes majeurs de moins de vingt et un ans accueillez-vous actuellement ? _____

Combien d'enfants avez-vous accueillis pendant les cinq dernières années ? _____ Pour combien d'employeurs ? _____

Précisez leurs noms et coordonnées : _____

Avez-vous connu des périodes sans accueil d'enfants ou d'activité réduite au regard de votre agrément ? OUI NON

Précisez : _____

8 – Votre formation

Avez-vous achevé votre formation ? OUI NON Si vous n'avez pas achevé votre formation, précisez pourquoi _____

Votre formation vous a-t-elle apporté ce que vous en attendiez ? OUI NON

Si vous n'avez pas achevé votre formation, précisez pourquoi _____

Envisagez-vous de vous présenter aux épreuves du diplôme d'assistant(e) familial(e) : OUI NON Si non, précisez pourquoi :

Quels sujets souhaiteriez-vous approfondir ? _____

9 – Votre expérience auprès des enfants

Quelles sont les difficultés que vous avez éventuellement rencontrées au cours de ces 5 dernières années ?

10 – Votre demande de renouvellement d'agrément d'assistant(e) familial(e)

Quelle est votre motivation aujourd'hui à la poursuite de l'exercice de votre profession ?

- Votre engagement auprès des enfants accueillis actuellement
- La poursuite de votre collaboration avec le service qui vous emploie
- La continuité d'un métier qui vous épanouit
- Autre, précisez : _____

Seriez vous prêt(e) à accueillir des enfants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé ? OUI NON

Combien de mineurs et de jeunes majeurs de moins de vingt et un ans souhaitez-vous accueillir à votre domicile ? _____

Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Fait à _____

le _____

Signature

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire.

Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du président du conseil général de votre département.